



File / Dossier : Artisti – Phonogrammes (2016-2018; 2019-2021)

Artisti – Phonograms (2016-2018; 2019-2021)

22 mars 2018

[CB-CDA 2018-056]

AVIS DE LA COMMISSION

Le 21 décembre 2017, Artisti a déposé son projet de tarif pour la fixation des prestations et la reproduction et la distribution des prestations fixées d'artistes-interprètes sous forme de phonogrammes pour les années 2019 à 2021. Ce projet de tarif a été publié dans la *Gazette du Canada* le 20 janvier 2018. Les utilisateurs éventuels intéressés avaient jusqu'au 21 mars 2018 pour s'opposer au projet de tarif.

Les parties suivantes se sont opposées au projet de tarif :

- L'Association québécoise de l'industrie du disque, du spectacle et de la vidéo (ADISQ);
- Canadian Independent Music Association (CIMA);
- Music Canada.

Le 22 décembre 2017, Artisti demanda à la Commission de joindre l'examen de son projet de tarif pour les années 2019-2021 à celui des années 2016-2018. ADISQ et Music Canada, opposants aux années 2016-2018, se sont déjà prononcés en faveur de la consolidation des deux projets de tarif. La Commission est favorable à la consolidation des projets de tarif et entend procéder à l'examen conjoint des années 2016-2021, à moins que CIMA ne s'y oppose d'ici le **vendredi 23 mars 2018**.

Conformément au délai établi dans l'avis 2018-051, au plus tard le **mercredi 4 avril 2018**, Artisti et les opposants devront déposer un projet un calendrier des procédures commun.

On December 21, 2017, Artisti filed its proposed tariff for the fixation of performances and the reproduction and distribution of performances fixed by performers in the form of phonograms for the years 2019-2021. This proposed tariff was published in the *Canada Gazette* on January 20, 2018. Prospective users were to file their objections to the proposed tariff by March 21, 2018.

The following parties objected to the proposed tariff:

- The *Association québécoise de l'industrie du disque, du spectacle et de la vidéo* (ADISQ);
- Canadian Independent Music Association (CIMA); and

- Music Canada.

On December 22, 2017, Artisti requested that the Board merge the consideration of its proposed tariff for the years 2019-2021 with that of the years 2016-2018. ADISQ and Music Canada, Objectors to the years 2016-2018, agree with the consolidation of the two proposed tariffs. The Board is favourable to the consolidation of these proposed tariffs and intends to consider the years 2016-2021 in a single proceeding, unless CIMA objects to the consolidation by no later than **Friday, March 23, 2018**.

In accordance with the deadline established in Notice 2018-051, Artisti and the Objectors shall file a joint proposed Schedule of Proceedings by no later than **Wednesday, April 4, 2018**.